



Références PLANETE 2010

Fiche 11 - Production « Légumes »

Janvier 2011

Réalisée avec le soutien de l'ADEME



Suivi du dossier :

- Solagro : Jean-Luc BOCHU, Charlotte BORDET, Nicolas METAYER
- ADEME : Audrey TREVISIOL

Référence à citer :

BORDET A-C., BOCHU J-L., TOUCHEMOULIN O.- *Références PLANETE 2010, Fiche 11 - Production « Légumes »*. Toulouse : Solagro, 2010, 6 p.

Préambule

Le développement important de l'utilisation de l'outil PLANETE en France métropolitaine a permis de mutualiser plus de 3 500 bilans PLANETE. Une analyse spécifique permet de préciser les résultats sur la consommation d'énergie et les émissions de GES des exploitations ayant fait un tel bilan, en confirmant les repères déjà indiqués dans la « Synthèse 2006 des 950 bilans PLANETE », et en produisant des données sur de nouvelles productions, peu ou pas représentées lors de la synthèse 2006.

Différentes valorisations des résultats sont disponibles. La fiche 1 présente globalement la méthode, les exploitations et les résultats globaux. Des fiches par production permettent de présenter plus spécifiquement les résultats des différentes productions : bovin lait, grandes cultures, ovin caprin lait, ovin viande, bovin viande, porc, volailles, vignes, fruits, légumes, production mixte de bovin lait et cultures, etc... Dans la mesure du possible, ces fiches évoquent l'incidence éventuelle de la zone géographique sur les résultats.

Liste des fiches :

Fiche n°1 : Généralités : présentation des exploitations et résultats globaux

Fiche n°2 : Production « Bovin lait strict »

Fiche n°3 : Production « Grandes cultures strict »

Fiche n°4 : Productions « Bovin lait et Cultures »

Fiche n°5 : Production « Ovin Caprin lait et Cultures »

Fiche n°6 : Production « Viticulture »

Fiche n°7 : Production « Porcs »

Fiche n°8 : Production « Volaille »

Fiche n°9 : Production « Arboriculture »

Fiche n°10 : Production « Bovin viande »

Fiche n°11 : Production « Légumes »

Pour plus de précision sur les types de production, voir la **fiche n°1 – Généralités**.

Dans cette fiche n°11, **8 exploitations « légumes » sont analysées**.

Le seul produit de ces exploitations est la vente de légumes, parfois accompagnée d'une vente de fourrage produit sur leurs terres. Il n'y a pas d'animaux sur l'exploitation ni de production et vente de céréales ou oléoprotéagineux.

Ces exploitations spécialisées étant très peu nombreuses et ayant des productions diversifiées, il serait dangereux de les rassembler pour fournir des consommations moyennes d'énergie et émissions moyennes de gaz à effet de serre (GES).

Les 8 exploitations sont donc présentées avec leur caractéristiques (taille, productions, consommations d'intrants...) et les résultats des diagnostics PLANETE qui ont été réalisés en terme de consommation d'énergie et de production de GES.

Les exploitations ayant parfois 2 ateliers (légumes et fourrages), des résultats exploitation et atelier légumes sont fournis pour l'énergie mais les GES sont calculés uniquement au niveau de l'exploitation entière.

Parmi les 8 exploitations de production « Légumes », 2 sont situés en région Bourgogne, 2 en Pays de Loire, 2 en PACA, 1 en Languedoc Roussillon et 1 en Aquitaine. Une seule de ces exploitations a des pratiques d'Agriculture Biologique.

Les productions sont multiples sur les exploitations sauf une spécialisée en tomates, une spécialisée en salades et une autre spécialisée en poireaux.

Les surfaces en légumes s'étendent de 20 ares à 9 ha. La production légumière varie quant à elle de 12 tonnes à 3 800 tonnes tous légumes confondus.

Les surfaces en légumes sont irriguées dans tous les cas sauf un avec des volumes d'eau très variables de 300 m³ à 75 000 m³ d'eau.

La consommation énergétique des exploitations varie entre **173 000 et 12 000 000 MJ/ ha de légumes** et entre **2 300 et 23 000 MJ/t légumes**.

Dans la plupart des cas, ces consommations d'énergie sont essentiellement liées aux consommations de produits pétroliers (entre 29 et 70 % des consommations totales).

Les émissions des GES des exploitations se situent entre **5,9 et 990 teqCO₂/ha légumes**. Dans tous les cas, les émissions de CO₂ sont prédominantes (de 89 % à 100 % des émissions totales). Dans les productions légumières, les émissions de GES sont directement aux consommations fioul.

Tableau 1 : Caractéristiques des exploitations « légumes »

	Région	Pratiques	UTH ²	Atelier principal	Atelier secondaire	SAU ¹	Productions	Surface en légumes	Tonnes brutes de légumes vendus	N total	fioul total	Electricité agricole	Propane	Gaz naturel	Volume d'eau pour l'irrigation
						ha		ha	tB	kg	L	kWh	kg	m3	m3
A	Aquitaine	conventionnelle	1	maraîchage hors sol	Production et vente de fourrages	4,58	carottes, courges, courgettes, poireaux, tomates oignons, choux, aubergine, épinards	0,43	12,3	0	500	2 016	-	-	1 480
B	Languedoc-Roussillon	biologique	1,5	maraîchage bio	-	1,2	Légumes divers	1,20	22,2	0	0	1 000	-	-	2 400
D	Provence-Alpes-Côte d'Azur	conventionnelle	7	maraîchages	Production et vente de fourrages	13	Tomates, concombre, salade	8,90	369,0	510	22 000	28 500	-	-	30 000
E	Provence-Alpes-Côte d'Azur	conventionnelle	2,75	maraîchage	-	1	Salade, concombre, aubergine, haricot, radis	2,50	120,6	222	873	12 278	-	-	5 000
F	Pays de la Loire	conventionnelle	45	maraîchage serres en verre	-	7	Tomates	7,00	3801,0	11 799	22 000	45 000	-	2 373 000	75 000
G	Pays de la Loire	conventionnelle	18	maraîchage hors sol	-	3,2	Tomates, concombre	3,20	1450,0	5 657	1 120	85 500	1 040	833 383	NR
H	Bourgogne	conventionnelle	2,5	maraîchage	-	0,2	Salade	0,24	120,0	64	4 256	16 500	-	29 214	300
I	Bourgogne	conventionnelle	2,5	maraîchage	-	0,2	Poireaux	0,20	100,0	45	0	26 458	-	21 702	1 900

¹ SAU : Surface Agricole Utile

² UTH : Unité de Travail Humain

Tableau 2 : Consommations d'énergie et émissions de GES des exploitations « légumes »

	Région	Pratiques	Consommations totales d'énergie de l'exploitation	Consommatio ns d'énergie totale de l'atelier "légumes"	Consommations d'énergie totale de l'atelier "légumes" par ha de légumes	Répartition des consommations d'énergie par postes de de l'exploitation					Consommations d'énergie par postes de de l'exploitation par ha de SAU					Total GES de l'exploitation	Répartition des GES		
						Produits pétroliers	Electricité	Fertilisation	Matériel	Autre	Produits pétroliers	Electricité	Fertilisation	Matériel	Autre		CO2	CH4	N2O
						MJ	MJ	MJ/ha lég	%	%	%	%	%	MJ/ha SAU	MJ/ha SAU				
A	Aquitaine	conventionnelle	110 410	97 857	225 166	59,8%	17,5%	0,3%	0,1%	22,3%	14 416	4 226	69	33	5 364	5,87	99%	0%	1%
B	Languedoc- Roussillon	biologique	240 943	237 992	198 327	86,6%	4,0%	0,8%	6,9%	1,7%	173 833	8 000	1 670	13 857	3 426	11,32	99%	0%	1%
D	Provence-Alpes-Côte d'Azur	conventionnelle	1 786 449	1 538 049	172 814	67,3%	15,3%	2,6%	0,0%	14,8%	92 420	21 046	3 583	-	20 370	7,26	95%	0%	5%
E	Provence-Alpes-Côte d'Azur	conventionnelle	364 709	272 650	109 060	28,7%	32,3%	5,6%	7,3%	26,1%	104 679	117 869	20 361	26 739	95 061	18,49	89%	0%	11%
F	Pays de la Loire	conventionnelle	83 693 193	83 394 076	11 913 439	97,0%	0,5%	1,4%	0,1%	1,0%	11 597 431	61 714	164 347	14 004	118 673	984,65	98%	0%	2%
G	Pays de la Loire	conventionnelle	33 474 934	33 057 262	10 330 394	84,6%	2,5%	1,5%	0,9%	10,7%	8 846 158	256 500	151 909	91 660	1 114 690	812,07	98%	0%	2%
H	Bourgogne	conventionnelle	1 339 537	1 330 337	5 543 072	86,6%	11,8%	0,4%	0,1%	1,0%	5 803 262	792 000	29 590	8 904	63 930	377,51	99%	0%	1%
I	Bourgogne	conventionnelle	997 957	997 957	4 989 783	73,5%	25,5%	0,4%	0,6%	0,0%	3 667 638	1 269 984	22 234	27 833	2 094	248,22	99%	0%	1%

Tableau 3 : Consommations d'énergie et émissions de GES des exploitations « légumes » (suite)

	Région	Pratiques	Consommations d'énergie totale de l'atelier "légumes"	Consommations d'énergie totale de l'atelier "légumes" par ha de légumes	Consommations d'énergie totale de l'atelier "légumes" par tonne de légumes	Consommations d'énergie par postes de l'atelier "légumes" par tonne de légumes			
						Produits pétroliers	Electricité	Fertilisatio n	Matériel
						MJ/tièg	MJ/tièg	MJ/tièg	MJ/tièg
			MJ	MJ/ha lég	MJ/t				
A	Aquitaine	conventionnelle	97 857	225 166	7 970	5 377	1 576	26	12
B	Languedoc-Roussillon	biologique	237 992	198 327	10 720	9 396	432	90	749
D	Provence-Alpes-Côte d'Azur	conventionnelle	1 538 049	172 814	4 168	3 256	741	126	-
E	Provence-Alpes-Côte d'Azur	conventionnelle	272 650	109 060	2 260	868	977	169	222
F	Pays de la Loire	conventionnelle	83 394 076	11 913 439	21 940	21 358	114	303	26
G	Pays de la Loire	conventionnelle	33 057 262	10 330 394	22 798	19 523	566	335	202
H	Bourgogne	conventionnelle	1 330 337	5 543 072	11 086	9 672	1 320	49	15
I	Bourgogne	conventionnelle	997 957	4 989 783	9 980	7 335	2 540	44	56